

Les garanties

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		Multirisque "Confort"	Annulation "Confort"	Sports et loisirs
ANNULATION DE VOYAGE • Maladie, accident ou décès • Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination • Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne • Annulation en cas de grève du personnel de la compagnie aérienne • En cas de défaut ou d'excès de neige • Contre-indication médicale de pratiquer une activité à thème		<ul style="list-style-type: none"> 16 000 € / personne et 40 000 € / événement Aucune franchise 	■	■
} • Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne } • Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne				■
VOL MANQUE		• Nouveau billet d'avion	■	■
RETARD AERIEN > 4 heures		• 10 % du montant du voyage (250 € maximum)	■	
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS • Vol, destruction totale ou partielle, perte ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures • Dommages accidentels et vol du matériel de sports ou de loisirs ↳ Franchise • Bris ou vol du matériel de sport personnel (frais de location) • Remboursement en cas de perte ou de vol du forfait d'activité ↳ Franchise		<ul style="list-style-type: none"> 2 000 € / personne et 10 000 € / événement 50 € / valise 150 € / personne Indemnité forfaitaire de 150 € / personne 	■	
		<ul style="list-style-type: none"> 1 000 € / personne 10 % du montant indemnisé (50 € minimum) 8 jours (150 € / personne maximum) 300 € / personne 1 journée 		■
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR • Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical • Interruption de l'activité de sports ou de loisirs		<ul style="list-style-type: none"> Prorata temporis Valeur du voyage initial 	■	
		• Prorata temporis (400 € maximum)		■
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE		• 7 500 € maxi. / pers. et 70 000 € maxi. / évén.	■	
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER ↳ Franchise		<ul style="list-style-type: none"> 1 000 000 € maximum / événement 75 € / sinistre 	■	
• Responsabilité civile sport ↳ Franchise		<ul style="list-style-type: none"> 300 000 € maximum / événement 150 € / sinistre 		■
RETOUR IMPOSSIBLE ↳ Franchise		<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage / nuit / pers. avec un mini. de 50 € (maxi. 5 nuits) 1 nuit 	■	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT • Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires • Rapatriement du corps • Frais funéraires		<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Billet retour + taxi Billet aller-retour et 80 € / jour (maxi. 10 jours) 80 € / jour (maximum 10 jours) 150 000 € / personne 160 € / personne 30 € / personne / événement Frais réels 2 500 € / personne 	■	
RETOUR ANTICIPE • En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel • En cas d'attentat survenant à destination • En cas de sinistre au domicile		<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi 	■	
		<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi Billet retour + taxi 		
ASSISTANCE VOYAGE • Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers • Envoi de médicaments • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Frais de secours sur piste de ski balisée • Frais de caisson pour la plongée sous-marine		<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € / personne 3 000 € / personne 7 500 € / personne 1 500 € / personne Frais d'envoi 	■	
		<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € / personne Frais réels Frais médicaux à hauteur de 150 000 € / pers. 		■
GARANTIE DES PRIX (avion et bateau) ↳ Seuils de déclenchement		<ul style="list-style-type: none"> Maximum 200 € / personne et 1 600 € / famille MC : 20 € / personne - LC : 40 € / personne 	En option	

D2B - 14073 (Tnc) - v01.2017 - ATO - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'APRIL International Voyage présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL International Voyage. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

april international | voyage

TSA 30780
92679 COURBEVOIE CEDEX
Tél : 0 891 677 404 (0,225 € / mn depuis un poste fixe)
www.aprilvoyage.com

S.A. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09



L'assurance en plus facile.